

Victoire Jasmin : “Nous n’avons pas les conditions pour faire campagne”

ÉCRIT PAR STANISLAS.NOYER@LCG.GP ; PIERRE-EDOUARD.PICORD@LCG.GP

16 avril 2021



Cinq des sept parlementaires de Guadeloupe ont voté pour le maintien en juin prochain des élections régionales et départementales. Que les maires jugent difficiles à organiser...

Les parlementaires ont adopté la proposition du gouvernement de reporter d'une semaine les élections régionales et départementales. Elles devraient se tenir les 20 et 27 juin 2021. Le vote n'avait qu'une valeur consultative. L'Assemblée nationale et le Sénat se sont prononcés ces 13 et 14 avril. Les votes ont été clairs : ce maintien en juin a recueilli 443 voix pour et 73 contre à l'Assemblée. Au Sénat il y a eu 319 pour et 8 contre. Les parlementaires ont nettement amplifié le résultat de la consultation des maires de France. Réalisée de manière acrobatique dans le week-end par le ministère de l'Intérieur - mail envoyé vendredi soir, réponse attendue le

lundi - elle avait donné un résultat moins tranché, mais assez clair : sur les 34 964 maires de France consultés par les préfets, 24 257 avaient répondu, soit 60 %. Et sur ces derniers, 13 513, soit 56 %, ont indiqué que les conditions étaient réunies pour que les élections aient lieu en juin, alors que 9 812, soit 40 %, estimaient qu'elles ne l'étaient pas, tandis que 932 maires (4 %) se sont abstenus. Mais il s'agit là de moyennes nationales. Et dans plusieurs départements, les maires qui se sont prononcés étaient au contraire majoritairement en faveur d'un report des élections. La Guadeloupe est " le " département de France où les maires se sont montrés les plus réticents à organiser cette double élection en juin. Certes, sur les 32 maires consultés, seuls 9 ont répondu. Ce qui est peu. Mais sur ces neuf maires, huit ont estimé que les conditions d'organisation nécessaires à la sérénité des élections n'étaient pas réunies, et un seul a déclaré le contraire. Soit 89 % contre 11 % !

Abstention

Les parlementaires de Guadeloupe ont-ils jugé que les inquiétudes de ces 9 élus n'étaient pas représentatives de la position de tous les maires de l'archipel ? En tout cas, ils ne les ont pas suivis. Sur quatre députés et trois sénateurs, cinq ont voté pour les élections en juin. Justine Bénin (Modem) n'a pas pris part au vote. Victoire Jasmin (PS) a voté contre se montrant en désaccord avec son groupe parlementaire. Comme la quasi-totalité des députés de leur parti (LREM), le député Olivier Serva et le sénateur Dominique Théophile ont voté en faveur du maintien des élections fin juin proposées par le gouvernement. De même, le sénateur PS Victorin Lurel et la députée PS Hélène Vainqueur-Christophe ont voté pour ce maintien en juin, comme la très grosse majorité de leurs collègues socialistes. Le député Modem Max Mathiasin a voté pour le maintien des élections passant outre la position de son groupe parlementaire. Le parti de François Bayrou s'est, fait rare, désolidarisé de la majorité gouvernementale et a appelé à voter contre la proposition du gouvernement parce qu'il estime que les conditions sanitaires risquent en juin de perturber le bon déroulement de la campagne et des élections, et de favoriser l'abstention. S'est-elle refusée à choisir entre soutien au gouvernement et écoute des maires de Guadeloupe ? Comme sept députés du groupe Modem, Justine Bénin a préféré ne pas prendre part au vote. Quant à Victoire Jasmin, arrivée dans la journée à Paris, elle était très

claire, avant de rejoindre l'hémicycle du Sénat, ce 14 avril : " J'ai rencontré hier le préfet qui, face à la hausse des contaminations covid de 25 % par rapport à la semaine dernière, m'a annoncé le resserrement des mesures. Sur 18 lits de réanimation ouverts, 17 étaient occupés il y a deux jours. Nous n'avons pas les conditions pour faire campagne ", a-t-elle dit au *Courrier de Guadeloupe* pour justifier son vote contre le maintien des élections en juin, a contrario de son groupe PS. " En toute conscience, c'est ma position aujourd'hui et je peux évoluer. Mais en tant que professionnelle de santé, je privilégie celle de mes compatriotes. On ne peut pas mettre en danger la vie d'autrui " .

Les maires frileux à s'organiser

Le 1er avril, Jean Castex Premier ministre déclarait aux sénateurs que le maintien du scrutin en juin prochain, était l'hypothèse privilégiée par le gouvernement. Finalement, il sera différé d'une semaine, mais il aura bien lieu en juin, les 20 et 27 juin très précisément. L'annonce a été faite par le gouvernement avant qu'ait lieu le vote à l'Assemblée nationale. Au niveau national, les maires ont dit oui aussi à 56 %, au maintien du calendrier électoral. Le doute quant à la tenue en juin des élections, s'était pourtant installé chez les élus de l'opposition, tous bords confondus, (socialistes, les républicains, centristes, et communistes) depuis que le gouvernement via les préfets, avait entrepris de consulter, l'espace d'un week-end les maires, sur la possibilité ou pas d'organiser les élections régionales et départementales. Toute l'opposition a réclamé avec insistance le maintien du calendrier prévu, avec un bémol entonné par la France insoumise (FI). Le parti de Jean-Luc Mélenchon avait posé des conditions drastiques à cette option : organisation de débats par l'audiovisuel public à l'échelle régionale, campagne d'appel public au vote organisée par le gouvernement, vaccination des membres des bureaux de vote, distribution de masques FFP2 à l'entrée des bureaux de vote. Les critiques avaient fusé de tous bords : "La ficelle est un peu grosse. Mais plus la ficelle est grosse et plus ça passe", avait fulminé Patrick Kanner chef de file des socialistes au Sénat. Même son de cloche chez Les républicains (LR). Bruno Retailleau président LR au Sénat s'était fendu d'une tirade

cinglante sur twitter : “Alors que l’association des maires de France a rendu son avis sur le calendrier électoral, Emmanuel Macron fait un coup de force en mobilisant les préfets qui ont reçu l’ordre vendredi soir de demander aux maires leur position pour lundi matin sur ce calendrier. Pourquoi cette précipitation ? avait-il interrogé. “*Il a bon dos le problème sanitaire*” avait taclé à son tour Hervé Marseille du groupe centriste, sur Youtube.

Bayrou et le Modem persistent et signent

Quant à la sénatrice communiste Cécile Cukierman citée par Maire info, elle estimait “qu’on ne peut pas consulter les maires uniquement quand cela arrange le gouvernement, alors qu’ils n’ont pas été consultés ni sur la réouverture des écoles le 11 mai 2020, ni sur le port du masque, ni sur la notion de commerces essentiels”. Enfin, l’association des maires de France (AMF) s’était officiellement prononcée pour le maintien des élections. L’AMF toujours cité par Maire Info ne voulait surtout pas “que cette situation fasse porter aux maires la responsabilité d’une décision qui relève entièrement de celle de l’État”. La crainte des élus de l’opposition de droite ou de gauche et de l’AMF de voir reporter les élections avait été nourrie par les déclarations de plusieurs élus proches du président de la République. À commencer par Richard Ferrand, président de l’Assemblée nationale qui a expliqué mercredi 7 avril, souhaiter un report des élections régionales et départementales, prévues en mars 2021, estimant qu’il sera impossible de faire campagne correctement en raison de l’épidémie de covid-19. François Bayrou (Modem) sur RMC et BMFTV avait dans la foulée embrayé sur le même thème : “Je ne vois pas, dans les circonstances actuelles d’aggravation de l’épidémie et même d’aggravation exponentielle de l’épidémie, qu’on aille faire une campagne et voter, d’autant que le terme du mandat des conseillers généraux, c’est décembre 2021”. D’ailleurs, le Modem a décidé de se désolidariser de la décision arrêtée par le gouvernement et de voter contre le maintien des élections en juin.

Les maires de Guadeloupe contre le maintien

La décision de maintenir le calendrier électoral à une semaine près, n’enchant guère la plupart des maires de Guadeloupe, joints au téléphone par *Le Courrier de Guadeloupe*. Ils se disent plutôt partisans d’un report

des élections. Tendance confirmée voire amplifiée par les chiffres du ministère de l'Intérieur puisque 89 % des maires qui ont répondu à la consultation organisée par le préfet, se sont prononcés pour le report des élections. Le président de l'association des maires, Jocelyn Sapotille, joint au téléphone lundi 12 avril, a indiqué que *“les électeurs ne se déplaceront pas, l'élection sera bâclée. En France on ne vote pas sur plusieurs jours ni par correspondance. On a déjà reporté des élections à plus d'un an pour des raisons moins graves. Quelle est la légitimité d'un vote avec une abstention record ?”* interroge-t-il. L'édile de Lamentin évoque aussi un autre aspect du problème, celui de la responsabilité des maires. *“Le personnel communal sera dans les bureaux de vote. C'est le maire l'employeur. Sa responsabilité sera engagée”*, prévient-il.